



Association Musicale Erdre et Gesvres
Chemin de Roche Blanche
44240 La Chapelle sur Erdre

Tél. 09 53 09 07 90
Mail ameg44@orange.fr
Site <http://www.ameg-44.fr/>
N° Siret 330 913 203 00031
Code NAF 8552Z

TARIFS Année 2021-2022

OBLIGATOIRES ⇒	Adhésion à l'Association <i>1 adhésion par personne majeure inscrite, ou 1 par famille pour les mineurs</i>	25,00 €
	Timbres SEAM <i>pour les droits aux photocopies de partitions - 1 forfait par musicien</i>	7,00 €

IMPORTANT - Pour les QF inférieurs à 850, une aide sous forme de Bons Loisirs peut être obtenue auprès de la Mairie

Tarifs soumis au Quotient Familial pour les enfants habitant La Chapelle sur Erdre

ÉVEIL	QF ≤ 649	650 ≤ QF ≤ 1 559	QF ≥ 1 560	Hors Commune
	Jardin Musical (<i>nés en 2016</i>)	102,00 €	T = 0,157 x QF	245,00 €
Éveil avec "Parcours découverte des instruments" (<i>nés en 2015 et avant</i>)	146,00 €	T = 0,225 x QF	351,00 €	374,00 €

Tarifs soumis au Quotient Familial pour les élèves habitant La Chapelle sur Erdre, mineurs ou majeurs en fin de cycle d'apprentissage

CURSUS

Le forfait comprend de façon obligatoire dès la 1^{ère} année et en concertation avec les professeurs :

- La formation instrumentale (dispensée en petit groupe de 3 enfants maximum).
- La formation musicale (jusqu'au niveau C2A2 soit 6 ans).
- La pratique collective (ensemble, chorale ou orchestre). Après le niveau C2A2, l'élève peut participer à un atelier de pratique collective supplémentaire.
- La participation à au moins une manifestation publique.

La non-participation à l'un des éléments du forfait ne donnera lieu à AUCUN REMBOURSEMENT PARTIEL

	QF ≤ 649	650 ≤ QF ≤ 1 559	QF ≥ 1 560	Hors Commune
	Cycle 1 - Année 1 à 4 (<i>instrument</i>)	220,00 €	T = 0,339 x QF	529,00 €
Cycle 2 - Année 1 à 4 (<i>instrument</i>)	240,00 €	T = 0,370 x QF	577,00 €	614,00 €
Cycle 3 - Année 1 à 4 (<i>instrument</i>)	261,00 €	T = 0,402 x QF	627,00 €	666,00 €

Tarifs soumis au Quotient Familial pour les élèves mineurs habitant La Chapelle sur Erdre (*Inscription atelier seul, sans pratique instrumentale*)

PRATIQUES COLLECTIVES POUR TOUS	QF ≤ 649	650 ≤ QF ≤ 1 559	QF ≥ 1 560 et Adultes	Hors Commune
	Vocapiano (<i>chorale 7-10 ans</i>)			
Vocamezzo (<i>chorale 11-14 ans</i>)	34,00 €	T=0,053 x QF	83,00 €	86,00 €
Vocaforte (<i>chorale 15-18 ans</i>)				
Atelier Trad Enfants (<i>3^{ème} année et +</i>)				
Musik'Ados (<i>3^{ème} année et +</i>)				
Musique de Chambre (<i>3^{ème} année et +</i>)				
Ensemble de cordes (<i>3^{ème} année et +</i>)				
Guitare d'Accompagnement (<i>14 ans et +</i>)	67,00 €	T=0,104 x QF	163,00 €	170,00 €
Harmonie de l'Erdre (<i>C2, C3 et Adultes</i>)				
Musiques Actuelles "Rock Band" (<i>4^{ème} année et +</i>)				
Percutons (<i>Tous niveaux, 10 participants maximum</i>)				
Atelier Écriture - Créativité - Composition				
Formation Musicale Ados-Adultes en 3 ans (FM Ad.) <i>Au terme de ces 3 années, les adolescents reprennent le cursus en C2A1 (5^{ème} année) 1 h/sem. Hors vacances scolaires (Adolescents à partir de 14 ans)</i>	49,00 €	T=0,0756 x QF	118,00 €	124,00 €

COURS ADULTES et ATELIERS	Tarifs non soumis au Quotient Familial		Commune	Hors Commune
	Pratiques musicales Instrument ou Techniques Vocales (chant) Adulte <i>30 mn en face à face avec le professeur 1 sem./2, hors vacances scolaires soit 16 semaines. Possibilité chaque semaine hors vacances scolaires = cotisation x 2</i>			379,00 €
Atelier "Musicap" (<i>Précisez au moment de l'inscription si vous êtes affilié à l'UCCLA</i>)	1 Groupe		55,00 €	56,00 €
	2 Groupes		75,00 €	76,00 €
Atelier Trad Adultes				
Vocafortissimo (<i>Répertoire chansons de variétés internationales actuelles</i>)			167,00 €	177,00 €
Atelier Chansons - Nombre de places restreintes, validation d'inscription par le professeur			170,00 €	181,00 €

Pièces obligatoires à fournir lors des inscriptions et réinscriptions :

- Fiche d'inscription ou de réinscription complétée et signée.
- Rappel règlement intérieur (extrait de l'article 3) complété et signé.
- Quotient familial : Relevé de la CAF après janvier 2021.** Pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait de calcul de quotient à l'association. Merci de récupérer ce document auprès de votre CAF (sur le portail internet, avec vos identifiants).
En l'absence de celui-ci le tarif maximum est automatiquement appliqué.
- Document des modalités de paiement complété et signé, accompagné du règlement.